

DOSSIER 10 - 13

Biodiversité et prévention des pollutions: le SEDIF s'engage

04
ACTUALITÉS
OBSERVATOIRE
QUALITÉ: 92% DES
USAGERS SATISFAITS
DU SERVICE DU SEDIF

08
ACTUALITÉS
L'EAU DU ROBINET
SUR LE DEVANT DE
LA SCÈNE CET ÉTÉ AU
GARDEN PARVIS

18
ENVIRONNEMENT
MICROPOLLUANTS:
LANCEMENT D'UN
COMITÉ D'EXPERTS

1923

100 ANS

2023

D'INNOVATIONS POUR L'EAU DU ROBINET



SYNDICAT
DES EAUX
D'ÎLE DE
FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

3

ACTUALITÉS

Observatoire qualité 2022 :
92% des usagers satisfaits
du Service public de l'eau

4

Le SEDIF et le SIAAP signent une
convention de partenariat pour mettre
l'innovation au service de l'eau

5

Saison 3 pour l'eau du robinet
sur les plateaux repas

6

Sensibilisation : les Petits
Éco-Kawaï s'invitent
dans les cantines scolaires

7

L'eau du robinet
sur le devant de la scène
au Garden Parvis 2023

8

TECHNIQUES

Travaux sans tranchée :
un micro-tunnelier à Villiers-le-Bel

9

DOSSIER

BIODIVERSITÉ ET
PRÉVENTION DES
POLLUTIONS : LE SEDIF
S'ENGAGE

10-13

TECHNIQUES

Sécurisation de l'alimentation :
le SEDIF se dote d'un premier
schéma directeur des réserves

14

Saison estivale :
attention au streetpooling!

15

ENVIRONNEMENT

Fragilité de la ressource :
le Syndicat sensibilise

16

Sécheresse, inondations : les
missions de Seine Grands lacs

17

Micropolluants : le SEDIF lance
un Comité d'experts

18

INTERNATIONAL

Solidarité Eau : cap sur l'Asie!

19

Directeur de publication: Pierre-Édouard Éon
Directeur de la rédaction:
Guillaume de Stordeur
Contact: communication@sedif.com
Crédit photos: Nicolas Fagot / SEDIF
sauf mention contraire
Création-réalisation: Comme un Arbre!
Impression: Groupe Chaumeil
Dépôt légal:
juillet 2023 /
ISSN 2266-159X



Rapport annuel

Flashez le code QR pour consulter le rapport
annuel 2022 du SEDIF.

Toutes les annexes sont à retrouver sur
www.sedif.com, rubrique « Presse et publi-
cations » puis « Médiathèque ».

La vidéo rétrospective est à visionner sur
notre chaîne YouTube.

Consultez le rapport
d'activité 2022 sur
notre site Internet
www.sedif.com en
flashant le code QR!



AGENDA

VISITE D'ÉTÉ 2023

Cette année, la traditionnelle visite de chantier du Président
aura lieu **le vendredi 1^{er} septembre à l'usine de Choisy-
le-Roi (Val-de-Marne)**. Trois thématiques sont au
programme : la biodiversité et les énergies renouvelables,
la qualité de la ressource avec la démonstration de la sonde
Fluocopée – avec le SIAAP – et un zoom sur les travaux en
cours / à venir sur le site (élévatoires, bâtiment ozonation
et vannes inter-unités fonctionnelles). Informations auprès
du service : communication@sedif.com

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2023

Le SEDIF ouvrira les portes de ses usines principales de
production d'eau potable à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)
et Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) le **samedi 16 septembre**,
sur la matinée. Les inscriptions ouvriront début septembre
auprès des communes. Informations également auprès
du service : communication@sedif.com

Projet «Vers une eau pure»: le péril des réfractaires au changement



André SANTINI

Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France
Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Chers amis,

Pourquoi s'opposer au progrès quand il s'agit de santé ? Cette question, les citoyens sont en droit de se la poser à la lecture des fausses informations répandues à propos du projet industriel du Syndicat des Eaux d'Île-de-France d'amélioration de la qualité de l'eau potable. **Tout ce que les filtres peuvent stopper est salubre pour les usagers et les générations futures.**

Rappelons qu'en tant que service public, le SEDIF a la responsabilité de fournir une eau du robinet de la plus grande qualité possible à ses 4 millions d'usagers. C'est sa priorité. Et c'est cette vocation qui préside au choix de notre organisation intercommunale d'améliorer la filière de filtration de ses trois principales usines afin d'éliminer un maximum de micropolluants, comme les polluants éternels, résidus médicamenteux et perturbateurs endocriniens dont l'impact sur la santé peut ne pas être anodin, notamment avec le mélange de molécules appelé « effet cocktail ».

Comment peut-on s'opposer à un tel projet ?

Pour rendre potable une eau issue en quasi-totalité (97 %) de ressources de surface impactées par l'activité humaine (la Seine, la Marne et l'Oise sont polluées, disons-le), **le SEDIF veut généraliser dans ses usines une combinaison de membranes de haute technologie** qui permettra d'obtenir la meilleure filtration des micropolluants. La technologie permettra aussi de distribuer une eau sans chlore - un souhait régulièrement exprimé par nos usagers et déjà pratiqué dans plusieurs collectivités en France et en Europe du Nord - tout en conservant la minéralité nécessaire à une distribution en toute sécurité et en tout temps.

Le SEDIF, propriétaire à 100 % de ses usines de traitement, maître d'ouvrage, **est souverain sur**

ses choix technologiques et ses coûts de production.

Les réseaux d'eau potable franciliens sont interconnectés, ce qui permet un secours et une solidarité entre les fournisseurs d'eau en cas de crise. **Ce principe fondamental pour le service public du SEDIF perdurera évidemment après la mise en œuvre des filières membranaires haute performance** sur ses usines qui distribueront une eau parfaitement conforme à la réglementation et donc compatible avec les réseaux des opérateurs voisins.

Au cours du débat public - qui se termine le 20 juillet 2023 - une très petite minorité veut faire croire que le SEDIF, en s'attaquant à la purification de l'eau préfère la méthode curative à la prévention. C'est faux ! **Nous refusons d'opposer protection de la ressource et traitement curatif.** Notre constat est simplement lucide : la France est le premier consommateur de pesticides d'Europe. Ces polluants vont rester des dizaines d'années dans notre environnement. **Faut-il ne rien faire et attendre que changent les comportements ? On parle ici de santé publique !**

L'inaction n'est pas dans l'ADN du SEDIF depuis sa création il y a 100 ans, en 1923. En tant que producteur d'eau notre responsabilité est de faire face aux grands enjeux sanitaires de demain. Comment notre service public justifierait-il à la population que rien n'a été fait pour garantir une eau potable la plus saine possible ?

Fidèlement,

André Santini

Observatoire qualité 2022: 92% des usagers satisfaits du Service public de l'eau

Depuis plus de 20 ans, la parole des usagers est essentielle pour améliorer sans cesse le service délivré! Créé en 2002, l'Observatoire de la qualité du service public de l'eau permet aux usagers du SEDIF d'exprimer leur niveau de satisfaction sur toutes les dimensions du service, leurs attentes, et de suivre l'évolution de leurs comportements sur l'usage de l'eau.

Cette étude a été confiée en 2022 à la société Qualitest. Près de 3000 usagers, abonnés ou non, gestionnaires d'immeubles, établissements recevant du public, ou encore professionnels ont pu s'exprimer. En voici les principaux résultats. **92% des usagers sont satisfaits du Service public de l'eau.** Ce score élevé salue avant tout la disponibilité continue de l'eau, en qualité et quantité suffisantes. 98% sont conscients des traitements nécessaires pour produire une eau qui répond aux exigences sanitaires, et 96% des investissements importants réalisés pour maintenir une production et une distribution efficaces de l'eau. 82% affirment que l'eau du robinet peut être bue tous les jours, mais dans les faits **71% des usagers du SEDIF la boivent régulièrement, et seulement 25% exclusivement.** Apporter la preuve de la qualité sanitaire de l'eau est le premier levier pour changer le comportement des buveurs occasionnels ou des buveurs exclusifs d'eau en bouteille, en second lieu l'amélioration du goût.

L'ADHÉSION AU PROJET VERS UNE EAU PURE

La confiance dans la qualité sanitaire de l'eau constitue un socle nécessaire pour que l'eau du robinet soit bue par tous et permette aux usagers d'en tirer tous les bénéfices économiques, écologiques et pratiques. **Le projet d'amélioration de la filière de traitement de l'eau porté par le SEDIF répond à ces enjeux.** Interrogés pour la seconde année consécutive, **95% des usagers trouvent le projet pertinent.** La protection contre les micropolluants - donc l'enjeu sanitaire - est jugée comme le critère le plus important. Si l'acceptation du



prix de l'eau progresse - 83% des usagers jugent le budget moyen de 15 € par mois et par personne correct ou peu élevé - seulement 33% des usagers déclarent connaître le prix d'un litre d'eau du robinet.

Les efforts du SEDIF pour satisfaire au mieux ses usagers sont reconnus par 84% d'entre eux; soit une progression de 5 points comparativement à 2021. L'information liée aux arrêts d'eau est de plus en plus efficace et progresse de 8 points en 2022. 73% des usagers déclarent avoir été informés de l'interruption de service et 86% sont satisfaits de la rapidité de remise en service de la distribution d'eau.

UN SERVICE CLIENT APPRÉCIÉ

La **qualité relationnelle** reste un point fort lors des interactions avec les usagers. Lors des interventions à domicile 90% des usagers saluent la compétence du technicien, et 82% la rapidité de réalisation des travaux. Quand ils sollicitent le service client,

84% sont satisfaits de la réponse apportée et 91% apprécient la capacité d'écoute du conseiller.

La communication vers les usagers est un axe fort à renforcer, en particulier pour les non abonnés, pour les rassurer sur la qualité de l'eau, promouvoir les éco-gestes et renforcer la notoriété du SEDIF, acteur public engagé pour délivrer le meilleur service à un coût responsable auprès de ses 4 millions d'usagers. ●

Consultez l'Observatoire en ligne en flashant le code QR



Le SEDIF et le SIAAP signent **une convention de partenariat** pour mettre l'innovation au service de l'eau

À l'occasion du salon de l'AMIF, André Santini, président du SEDIF, et François-Marie Didier, président du SIAAP, ont signé le mardi 27 juin 2023 une convention de partenariat. Objectif : mutualiser leurs visions et savoir-faire afin de faire face aux enjeux environnementaux et industriels du petit cycle de l'eau.

Les deux syndicats franciliens, à travers leurs missions de service public, font face à des problématiques communes, notamment en matière de préservation de la qualité des eaux de surface, qui sont la ressource de la production d'eau potable du SEDIF mais aussi le réceptacle des eaux traitées par le SIAAP.

Ce partenariat de recherche de cinq ans (2023-2027) permettra au SEDIF et au SIAAP de mettre leurs savoirs et compétences complémentaires au service de la recherche autour de trois grandes lignes directrices :

- l'innovation météorologique dédiée à la surveillance des eaux de surface et

des effluents traités par les installations industrielles ;

- l'amélioration des connaissances sur le transfert des micropolluants chimiques et des agents biologiques au sein du petit cycle de l'eau ;
- l'optimisation de l'exploitation et de la maintenance des procédés de traitement appliqués en traitement des eaux usées et production d'eau potable.

Une action de recherche est d'ores et déjà engagée sur la surveillance à haute fréquence de la matière organique présente dans les eaux de surface. Le capteur innovant Fluocopée®, développé dans le cadre

de la programmation innEAUvation, sera déployé en amont de l'agglomération parisienne afin de suivre les dynamiques spatio-temporelles de la matière organique et anticiper son impact sur le fonctionnement des filières de production d'eau potable.

Pour les années à venir, le SEDIF et le SIAAP souhaitent poursuivre leur travail de recherche sur la contamination des eaux de surface à travers deux axes spécifiques : le transfert du micro-plastique au sein du petit cycle de l'eau et l'utilisation opérationnelle de la bio-surveillance pour suivre la qualité de l'eau. ●



> André Santini, président du SEDIF et François-Marie Didier, président du SIAAP au salon de l'AMIF le 27 juin 2023.

Saison 3 pour l'eau du robinet sur les plateaux repas

Pour valoriser l'eau du robinet comme eau de boisson et limiter les déchets plastiques, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France et son délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France, distribuent depuis 2021 des bouteilles réutilisables aux personnes abonnées au service de portage de repas.

Proposé par les Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes du territoire, le service de portage de repas consiste à distribuer des plateaux repas aux personnes fragiles, comme les personnes âgées ou handicapées. L'opération proposée par le service public de l'eau consiste à remplacer la bouteille d'eau en plastique déposée quotidiennement sur le plateau repas par une bouteille d'eau réutilisable. Une brochure « Oui à l'eau du robinet » est également ajoutée sur le plateau pour expliquer les bienfaits de l'eau du robinet sur la santé, délivrer des conseils pour une bonne hydratation et enfin rappeler que boire

de l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille c'est économiser 10 kg de déchets par an et par personne (source ADEME).

L'opération a débuté cette année à la fin du mois de mai et 79 communes ont déjà souhaité participer. **Plus de 5500 bouteilles ont été distribuées.** À noter que 12 communes n'avaient encore jamais participé à l'opération.

On ne peut que saluer l'adhésion des communes au projet. 107 communes y ont participé depuis son lancement en 2021! ●



RÉSULTAT DU JEU-CONCOURS LES MONSTRODOS DANS LES COLLÈGES

Suite au jeu-concours *Les Monstrodos* organisé sur l'année scolaire 2022-2023, nous tenions à remercier l'ensemble des participants pour leur implication et leur engagement pour la préservation de l'eau potable. Nous avons reçu plus de 100 Monstrodos et la délibération n'a pas été facile.

Les critères ?

La pertinence du choix de l'éco-geste, son explication, le nom du monstre et bien sûr sa représentation.

Les grands gagnants :

- 1^{er} place pour « FROIDRECUPERATOR » de la classe de 5^e4 de l'Institution Sainte-Marie à Antony (92)
- 2^e place pour « WC CONOME » de la classe d'éco-délégués de Notre-Dame-de-France à Malakoff (92)
- 3^e place pour « EAU-SCAR » de la classe 5^eD de Paul Valéry à Thiais (94)



Ils remportent une visite d'usine de production d'eau potable, un grand goûter et une gourde à l'effigie du Monstrodo lauréat.

Pour découvrir les gagnants en vidéo, flashez le code QR



ACTUALITÉS

Sensibilisation: les Petits Éco-Kawaiï s'invitent dans les cantines scolaires

Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France et son délégataire ont renouvelé leur opération de sensibilisation à la préservation de la ressource auprès des jeunes scolarisés dans les écoles élémentaires du territoire.

Depuis quelques années, afin de sensibiliser les enfants soit aux éco-gestes soit aux bienfaits de l'eau du robinet, **nous distribuons dans les cantines scolaires des sets de table ludiques et pédagogiques.** Cette année, ce sont les Petits Éco-Kawaiï, des petits personnages mignons dits «kawaiï» en japonais, qui présentent les éco-gestes. Un univers bien connu et familier de ce jeune public ! Avec des énigmes, des charades, des messages codés... les enfants découvrent en s'amusant les gestes à adopter pour maîtriser leur consommation d'eau.

Nouveauté cette année, en plus du set de table distribué à chaque enfant qui déjeune à la cantine, des **posters** présentant 10 éco-gestes ont été affichés dans les zones utilisées à la pause méridienne, et plusieurs **jeux**

des 7 familles ont été offerts pour faire découvrir aux enfants 7 familles, chacune à leur manière, vraiment économes en eau.

L'édition 2023 s'est déroulée dans **605 écoles** du territoire du Syndicat des Eaux d'Île-de-France la semaine du 29 mai. **92 communes** ont participé à l'opération et **plus de 135 000 sets de table** ont été distribués. ●

- > Parents, mairies, animateurs, n'hésitez pas à télécharger les supports (jeu des 7 familles, set de table, poster, guide) sur : <http://lespetitseco-kawai.fr/>
- > Si votre commune n'a pas pu participer à l'opération, vous pouvez l'inscrire dès à présent à la seconde session : contact@lespetitseco-kawai.fr

FÉLICITATIONS À...

- **M. Marc PAPINUTTI**, nommé président de la Commission nationale du débat public (CNDP)
- **M. Christophe NOEL du PAYRAT**, directeur de cabinet du préfet de la région Île-de-France, nommé au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite
- **Mme Christel ROYER**, maire du Perreux-sur-Marne, nommée au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite
- **M. Philippe VAN DE MAELE**, nommé directeur de cabinet de M. Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- **M. Olivier VERMOREL**, nommé directeur de l'ingénierie de la maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France (VNF)
- **M. Olivier THIBAUT**, nommé directeur général de l'Office français de la biodiversité
- **Mme Aurélie COLAS**, nommée déléguée générale de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E)
- **M. Antoine GATET**, élu président de la fédération France Nature Environnement (FNE)
- **M. Etienne VERRIER**, élu directeur général adjoint d'AgroParisTech



> Le jeu des 7 familles et les nouveaux sets de table de l'opération 2023.

L'eau du robinet sur le devant de la scène au Garden Parvis 2023

Cet été, jusqu'au 29 juillet, le Garden Parvis revient pour une quatrième édition encore plus colorée, plus pop et plus musicale, au cœur du premier quartier d'affaires européen. En 2022, il avait accueilli 235 000 personnes. Le Service public de l'eau y sera à nouveau présent!

Cette année, c'est un Garden Parvis entièrement renouvelé qui accueillera pour la quatrième fois le stand Mon eau & Moi, du Syndicat des Eaux d'Île-de-France et de son délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France. Au pied de la Grande Arche, à La Défense, le Service public de l'eau accueillera ainsi les usagers du territoire sur son stand, afin de les sensibiliser aux enjeux autour de l'eau du robinet (préservation de la ressource, optimisation des consommations, qualité, etc.).

Les visiteurs se verront proposer gratuitement de l'eau du robinet, plate ou pétillante, fraîche ou tempérée, au **bar à eau**, tout en pouvant s'informer sur sa composition, son origine sur le territoire... Ils auront également la possibilité de profiter d'un espace détente, d'un photocall et de tester leurs connaissances en matière d'éco-gestes grâce à des bornes interactives. De plus, des animations et des **ateliers pédagogiques gratuits** seront organisés plusieurs fois par semaine, pour tous les âges.

Une oasis de fraîcheur installée près du stand, sur le Garden Parvis, rafraîchira les visiteurs grâce à des brumisateurs alimentés par l'eau produite et distribuée par le Service public de l'eau. Alors que plus que jamais la ressource doit être préservée, le Service public de l'eau a à cœur d'aller à la rencontre de ses usagers pour les accompagner, les conseiller et les informer sur leurs usages de l'eau. ●

> Infos pratiques et programmation sur : <https://garden-parvis.parisladefense.com/>



> Le stand Mon eau & Moi vous accueille jusqu'au 29 juillet.

© Yves Bittar

JOURNAL MON EAU & MOI : DÉCOUVREZ L'ÉDITION 2023!

Chaque année, ce support grand public nous éclaire sur l'eau et ses enjeux. Cette fois avec l'aide de **Noëlle Bréham** et **Cyrus North**, l'une connue pour ses émissions de radio (« Les p'tits bateaux ») et TV (« Silence ça pousse »), l'autre pour ses vidéos de vulgarisation orientées philo.

Diffusé notamment en supplément du journal *Le Parisien*, le journal *Mon eau & Moi* s'accompagne cette année de **quatre podcasts** réalisés avec nos deux influenceurs sur les thèmes suivants : sécheresse et risques de pénurie d'eau, qualité sanitaire de l'eau, gaspillages et éco-gestes, prix. Chacun pourra ainsi en savoir plus et s'informer à la source, en écoutant des experts et peut-être aussi gagner au jeu-concours dont le gros lot est un week-end à Center Parcs (tirage au sort tous les trois mois).

> Pour consulter le journal : <https://journal.mon-eau-et-moi.fr>



Travaux sans tranchée : un micro-tunnelier à Villiers-le-Bel

Afin de réduire le risque de fuite du réseau d'eau potable, le SEDIF a renouvelé la conduite d'eau potable vétuste datant de 1959 des rues Jean Bullant et de l'Aistre, du boulevard Salvador Allende et de la place Victor Hugo à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement.

Cette conduite a un rôle stratégique, car elle alimente des établissements sensibles : crèche, groupe scolaire, maison de retraite. Elle constitue également le principal axe d'alimentation du réservoir d'eau potable de la commune. Le linéaire à renouveler était de 660 mètres. Cette opération a fait appel à deux techniques de renouvellement.

Une pose de 600 mètres en tranchée ouverte (technique traditionnelle) et de 60 mètres en micro-tunnelier (technique sans tranchée).

La technique du micro-tunnelier consiste à forer le terrain à l'aide d'une machine utilisant le marinage hydraulique (mélange d'eau et de bentonite) qui se déplace à l'aide d'un

bâti de poussée. Il est nécessaire de réaliser deux puits en surface (puits d'entrée et puits de sortie) qui permettent de descendre la machine, de creuser horizontalement et de la récupérer en fin d'opération. Elle permet l'installation d'un fourreau béton armé de diamètre 760 millimètres qui accueille la nouvelle conduite en fonte ductile verrouillée de diamètre 400 millimètres. Les 60 mètres correspondent à la distance pour traverser la place Victor Hugo et le monument aux morts sans une forte dégradation en surface.

Les principaux avantages de cette technique dite « douce » par rapport à celle de la tranchée ouverte sont :

- moins de terrassement et de volume de remblai ;
- moindre gêne pour les riverains (bruits, poussières, circulation) ;

- évite de dévier des réseaux de concessionnaires impactants pour le projet (présence d'une conduite de gaz sur le tracé de la conduite à renouveler). Le forage horizontal se fait à 6 mètres de profondeur en dehors de l'influence de tout réseau présent ;

- utilise le double fret (déblai/remblai) en lien avec une centrale de recyclage des déchets située à proximité du chantier permettant la limitation du nombre de rotations de camions.

Cette technique est également moins impactante qu'une technique traditionnelle, car **plus respectueuse de l'environnement** et moins onéreuse d'un point de vue financier.

Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage SEDIF, ont démarré début avril 2023 pour une durée de 17 semaines avec l'entreprise Eiffage GC Réseaux. La maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet d'études Merlin. Le coût global après l'attribution du marché de travaux était de 1,7 M€ HT avec une aide attribuée d'environ 300 000 € HT par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. ●



> Le baptême du micro-tunnelier « Céline » a eu lieu le 11 mai 2023.

DOSSIER



Le SEDIF s'est doté depuis 2002 d'une politique environnementale fondée sur sa démarche ISO 14 001. Elle irrigue tous les services (études et travaux) et toutes les étapes de la vie d'un projet. Cette politique s'est concrétisée par de nombreuses actions environnementales réalisées sur les sites industriels et dans un management articulé autour des missions de l'autorité organisatrice pilotant le délégataire en charge de l'exploitation, et de maîtrise d'ouvrage publique.

BIODIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES POLLUTIONS : LE SEDIF S'ENGAGE



> L'hôtel à insectes à l'usine de Choisy-le-Roi.

DOSSIER

La biodiversité dans les usines: oui, c'est possible !

Le contrat de délégation de service public qui lie le SEDIF à Veolia Eau d'Île-de-France comporte un cadre précis concernant la gestion des espaces verts et fixe les obligations et engagements du Délégué. L'ensemble des sites ont été convertis à la gestion différenciée pour préserver la biodiversité, et ce dans le respect des contraintes d'exploitation.

Deux espaces, chaque année, sont aménagés au profit de la **biodiversité**. Les nombreux sites d'exploitation insérés dans la matrice urbaine et les réserves foncières représentent des espaces importants et désormais exemplaires pour la conservation de la biodiversité en ville.

Sur tout le territoire du SEDIF on dénombre beaucoup d'actions et d'installations en faveur de la biodiversité :

- Gestion différenciée des 90 hectares d'espaces verts (15 000 m² de prairies fleuries, 14 000 m² de terrasses végétalisées, 4 000 arbres)
- Plus de 100 aménagements installés (6 mares, 23 gîtes à chauve-souris, 53 nichoirs à oiseaux, 3 hôtels à insectes, 20 chandelles à pollinisateurs)
- 18 sites labellisés « Eco Jardin »
- Des pratiques vertueuses (100% de

graines semées locales, 0 produit phytosanitaire, paillage organique, 0 arrosage sauf nouvelles plantations et conditions climatiques extrêmes)

- Un suivi régulier (inventaires annuels de la faune et de la flore, 3 capteurs bioacoustiques, des plans de gestion)

L'aménagement des espaces verts est central pour reconquérir la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur urbains. Le SEDIF va intensifier ses actions, notamment avec un projet de plantations d'arbres sur ses sites. L'identification des sites est en voie d'achèvement.

Il fait apparaître un potentiel de plantations de plus de 1000 arbres, qui pourrait donner lieu à un programme pluriannuel

pour une réalisation dès l'automne 2023.

Toutes ces actions d'aménagement de ses espaces, dans le contexte du réchauffement climatique, contribuent à l'amélioration du cadre de vie du territoire fortement urbanisé du Syndicat. C'est pourquoi il a souhaité témoigner de son engagement en faveur de l'environnement au sein de la Métropole du Grand Paris.



Le SEDIF est signataire de la **charte Métropole Nature** et a fait valider le plan d'action s'articulant

autour de plusieurs axes :

- Remettre la nature au cœur de l'aménagement urbain en prenant en compte la biodiversité dans les nouveaux projets de construction/réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage publique (végétalisation de la toiture pour contribuer à la rétention des eaux pluviales au Mont-Valérien, végétalisation des sols et des fûts de réservoir à Clamart, création de noues qui dirigent et stockent l'eau de pluie à Palaiseau et Villeteuse etc.)
- Améliorer la connaissance de la biodiversité des sites (réaliser des inventaires floristique et faunistique, notamment grâce à l'installation de capteurs bioacoustiques sur les 3 sites principaux)
- Sensibiliser et former les différentes parties prenantes (événement *Ma Seine & Moi*, organisation de ramassage de déchets sur les berges et les cours d'eau, intervention d'experts sur la biodiversité auprès des collaborateurs et du public, etc.) ●



► Un nichoir installé au sein de l'usine de Neuilly-sur-Marne.

BIODIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES POLLUTIONS : LE SEDIF S'ENGAGE

Prévention des pollutions: des solutions fondées sur la nature

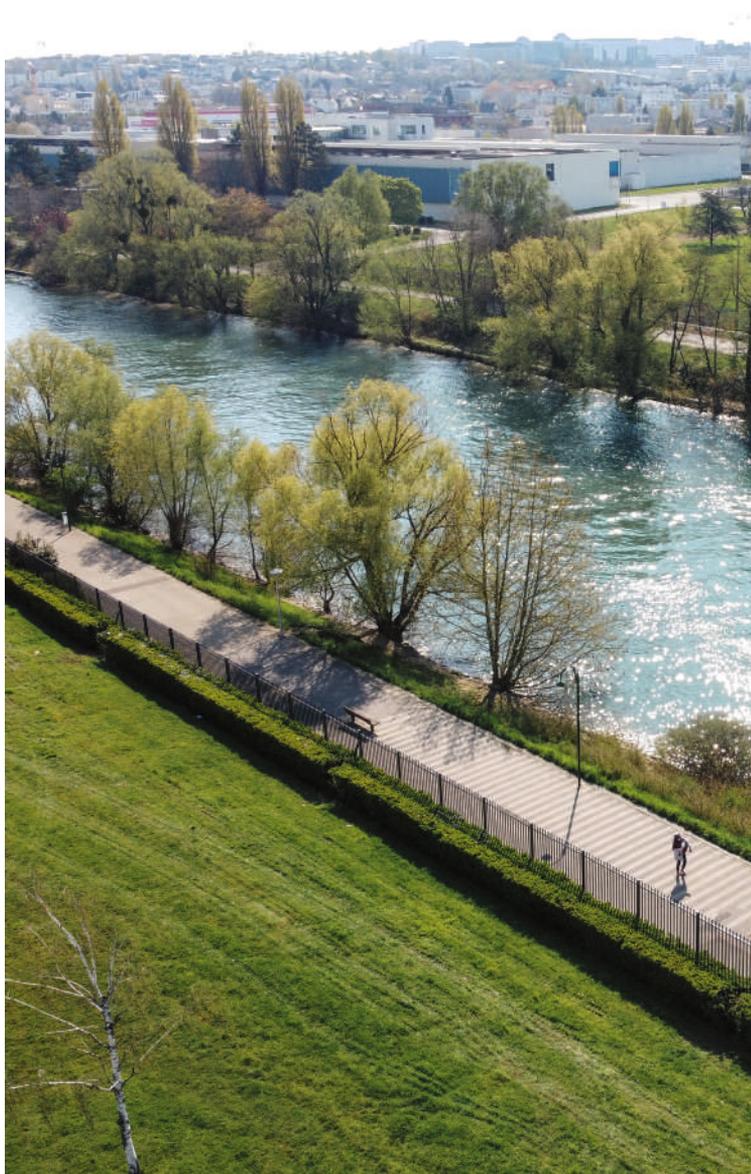
Un programme de travail ambitieux pour œuvrer en faveur de la réduction des pollutions à la source sur ses ressources superficielles.

La démarche préventive est complémentaire des traitements curatifs nécessaires pour assurer la conformité sanitaire de l'eau du robinet. Afin d'intensifier ses actions, **le SEDIF souhaite lancer une réflexion à long terme sur la protection des ressources en eau qui alimentent ses usines pour définir les vulnérabilités de ses Aires d'alimentation de Captages superficiels (AACS)**. L'échelle est vaste car elle correspond aux bassins versants hydrographiques des fleuves la Seine-amont, la Marne et l'Oise qui représentent respectivement 30 000 km², 13 000 km² et 17 000 km² soit 12% du territoire national.

L'ambition est de s'appuyer sur **les solutions fondées sur la nature**, promues lors de la COP 27 pour mener des actions concrètes. Il s'agit de lutter contre les effets du changement climatique pour améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes, et à long terme réduire les impacts financiers des coûts de traitements curatifs.

La feuille de route s'articule autour des axes suivants pour les deux prochaines années :

- **la recherche d'exemples de gouvernance et de modèles** pour rechercher et fédérer les acteurs du territoire s'impliquant dans cette démarche collective,
- mener **les diagnostics territoriaux multi-pressions** afin de définir les zones contributrices et les transferts de pollution depuis



> Les bords de Marne.

les événements pluvieux jusque vers les nappes souterraines, et le réseau de fleuves et rivières.

Les premières expériences pilotes visant à réduire les polluants seront

à lancer rapidement. Mais ces actions exigeront du temps pour que leurs effets se traduisent par des réductions significatives et pérennes sur les ressources. ●

Sécurisation de l'alimentation : le SEDIF se dote d'un premier schéma directeur des réserves

Le SEDIF dispose d'un très haut niveau de sécurisation d'alimentation, pouvant faire face à divers scénarios de « crise », jugés rares mais possibles, tels qu'une très forte demande (50% au-dessus de la demande moyenne), la casse d'une canalisation de transport importante lors d'une forte demande, etc.

La sécurité d'alimentation du SEDIF repose sur plusieurs facteurs dont les réservoirs qui ont plusieurs rôles : ils apportent une autonomie au réseau en cas de panne des stations de pompage (arrêt électrique notamment). Cela concerne surtout les réservoirs de 1^{re} élévation en cas d'arrêt des usines de production. Les réservoirs permettent aussi de limiter la capacité des stations de pompage en écrêtant les pointes de consommation de la journée. Ils jouent également un rôle d'anti-bélier et de stabilisateur de pression. **Le schéma directeur des réserves 2023 est le premier portant sur l'ensemble du SEDIF et sur la sécurité d'alimentation de tous les secteurs piézométriques du SEDIF (avec ou sans réservoirs d'équilibre).**

L'objectif était d'établir un **bilan de l'état actuel du patrimoine des réservoirs**, de redéfinir si besoin les critères de dimensionnement des réserves, d'en déduire la capa-

acité de stockage nécessaire pour chaque secteur piézométrique en tenant compte des transferts d'eau possibles (internes et externes), de déterminer les besoins de construction ou de réhabilitation des réserves à moyen et long terme, de proposer un plan d'action comprenant une planification temporelle et financière de l'ensemble des opérations concernant les réserves ou un dispositif de sécurisation équivalent, un plan d'action foncière permettant de réaliser les travaux.

UN PROGRAMME DE TRAVAUX

L'étude montre la nécessité de poursuivre le suivi de l'état des réservoirs existants notamment par l'utilisation de nouvelles techniques d'auscultations intrusives ou non (drone) et de planifier un **programme de travaux dédiés** dans l'objectif de viser une durée de vie potentielle des ouvrages de 100 ans minimum.

La durée globale d'autonomie visée est de 12 h par grand secteur,

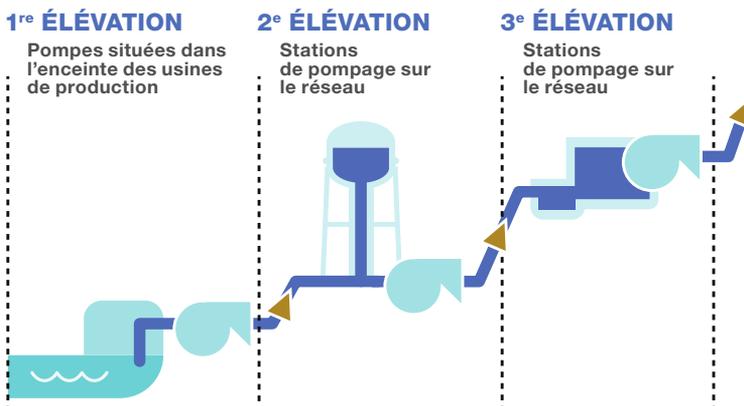


> Les réservoirs de Villejuif (Val-de-Marne).

pour une journée de demande haute à l'horizon 2035 incluant les secteurs de 2^e et 3^e élévations. Cela nécessite notamment la construction de nouveaux réservoirs de 1^{re} élévation, un par secteur, à Montreuil (secteur Marne - R10 - volume de 95 000 m³), à Villejuif (secteur Seine - R8 - volume de 50 000 m³), à Montigny (secteur Oise - R4 - volume de 45 000 m³).

Ces réservoirs participeront également à **la sécurisation régionale en eau potable** du fait de l'interconnexion du SEDIF avec les autres autorités organisatrices franciliennes. Ces constructions sont possibles dans les emprises foncières appartenant au Syndicat.

Pour les réservoirs de 2^e et 3^e élévations, qui alimentent des secteurs plus petits, l'autonomie recherchée est moins importante, 4h ou 8h selon la sécurisation annexe de ces secteurs. Sur certains sites, la reconstruction ne pourra se faire qu'en recherchant dès à présent d'autres emprises foncières. ●



Saison estivale: attention au streetpooling !

Plus qu'un phénomène de mode, l'ouverture de bouches et poteaux d'incendie (ou points d'eau incendie - PEI), mieux connue sous le nom de « streetpooling », est une pratique urbaine spontanée et illicite qui fait régulièrement l'actualité en Île-de-France, lors de l'augmentation des températures en période estivale.



Retrouvez notre campagne de sensibilisation sur <https://lestreetpoolingnestpasunjeu.fr/>

Si le phénomène peut sembler faiblir, la pratique du streetpooling reste largement répandue et tout aussi inquiétante car elle met en tension les services publics d'eau potable et de défense extérieure contre l'incendie (DECI).

En effet, en cas d'ouverture intempes- tive de PEI, les dangers ne sont pas négligeables, que ce soit au niveau humain (risque d'accidents de véhi- cule, d'électrocution par exemple) ou matériel. **Les conséquences s'évaluent tant au niveau techni- que, qu'économique** (régimes transitoires de sous/sur pression bru- taux, fourniture en eau difficile, diffi- cultés d'exploitation du service eau potable et/ou DECI, surproduction en eau, surmobilisation des équipes intervenantes, ralentissements des intervenants publics, surcoûts assu- més par les collectivités).

Il convient de rappeler que l'ou- verture intempes- tive de PEI est

une pratique illégale, répréhen- sible par la loi et peut constituer une infraction.

Pour faire face à ce phénomène, les services d'eau potable et de secours incendie, dont le SEDIF, se mobilisent chaque année à travers plusieurs ac- tions conciliant les exigences de la DECI et celles de la lutte contre ce phénomène :

- Mise en place d'équipements per- manents sur les PEI ;
- Actions temporaires sur les PEI existants (fermeture préventive) ;
- Communication et pédagogie ;
- Installation de dispositifs de rafraî- chissement ;
- Concertation inter-services et mise en place de procédures opérationnelles.

Ainsi, le SEDIF participe notamment à **un programme de développe- ment de nouveaux équipements** avec les industriels et les services de

secours dont l'objectif est de faire cesser les ouvertures intempes- tives en supprimant l'effet récréatif recher- ché par les contrevenants.

Dans le cadre de son contrat de dé- légation de service public, il a ainsi autorisé son délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France, à proposer aux communes adhérentes l'installation de dispositifs de sécurisation et de limitation de débit sur les bouches incendie les plus sensibles.

Ces dispositifs, approuvés par les services de secours incendie, per- mettent de restreindre l'utilisation de l'équipement à l'usage incendie. Ainsi, en cas d'ouvertures intempes- tives, il y aura plus de chances que la continuité de l'alimentation en eau et celle de la défense incendie de ces secteurs soient assurées, avec éga- lement moins de dommages pour l'environnement urbain et moins de risques pour la population. ●

Fragilité de la ressource : le Syndicat sensibilise

Avec d'autres producteurs d'eau, le SEDIF a engagé une action de protection de la nappe du Champigny, qui propose d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques à l'impact environnemental mieux maîtrisé.



> Visite de l'usine de Neuilly-sur-Marne à l'occasion de la réunion d'information du 23 mars 2023 conduite à par Véronique Heim, directrice Études et prospective.

Mais le SEDIF a essentiellement recours à des ressources de surface pour produire de l'eau potable. Elles sont particulièrement vulnérables et le SEDIF a conduit des procédures pour établir des périmètres de protection autour de ses captages. Dans ces zones, **les activités sont réglementées par arrêté préfectoral pour limiter les risques de pollution accidentelle à proximité des prises d'eau utilisées pour la production d'eau potable.** Ces dispositifs sont toutefois insuffisants, et les installations du SEDIF sont concernées chaque année par des alertes pollution, qui parfois peuvent entraîner l'arrêt d'une usine.

Afin de sensibiliser les riverains de ses usines aux enjeux de la production d'eau potable et à l'impact de leurs activités sur la ressource en eau, **le SEDIF organise régulièrement des réunions d'information**

rassemblant services de l'Etat, représentants des communes et des territoires, industriels, responsables d'assainissement, etc. ainsi que les pompiers et des associations. **Les dernières se sont tenues les 16 et 23 mars 2023 dans les usines de Choisy-le-Roi et de Neuilly-sur-Marne.** Elles ont réuni une cinquantaine de participants.

Le SEDIF est également associé à d'autres initiatives de prévention des pollutions, que ce soit au travers des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE Marne Confluence, Croult Enghien Vieille Mer, Bièvre, etc.) ou de l'action Baignade en Marne et en Seine, par exemple.

Tous ces engagements sont au cœur des préoccupations du SEDIF, dont la garantie de la qualité de l'eau distribuée est une des missions essentielles. ●

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PILOTE : LES PSE DE TERRE & EAU 2025

Afin de compléter les actions d'animation du plan d'action Terre & Eau 2025, le SEDIF va lancer une étude de préfiguration de «**paiement pour services environnementaux**» (PSE). Il s'agit de rémunérer les agriculteurs du territoire des prestations qui contribuent à améliorer l'environnement, plus particulièrement la qualité des nappes et la biodiversité. Ces aides seront complémentaires à celles versées par l'Etat au titre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.

L'étude a pour objectifs :

- d'identifier une zone représentative des enjeux, établir le diagnostic (nappe et biodiversité) et construire la stratégie,
- préciser la gouvernance,
- rechercher des collectivités partenaires.

Cette étude devrait être lancée d'ici à fin 2023, avec les premiers projets de contractualisation avec les acteurs du territoire pour fin 2024.



> Rencontre avec des agriculteurs dans le cadre de Terre & Eau 2025.

Sécheresse, inondations: les missions de Seine Grands lacs

Seine Grands Lacs, syndicat mixte œuvrant sur 19 départements, assure 3 missions: la protection et la prévention contre les inondations, le maintien d'un débit minimum de la Seine et de ses principaux affluents pendant les saisons les plus sèches et l'adaptation aux changements climatiques du bassin amont de la Seine.

C'est ainsi qu'il met en place de nombreuses actions pour protéger son territoire et ses habitants face aux risques d'inondation et de sécheresse. Par exemple, il anime le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes 2023-2029, dispositif le plus ambitieux de France sur cette thématique qui rassemble 62 maîtres d'ouvrage et qui mettra en œuvre plus de 300 actions. Participant, le SEDIF y a d'ailleurs inscrit des actions opérationnelles (réalisation d'un schéma directeur de protection contre les inondations et pose de piézomètres).

En outre, Seine Grands lacs assure les missions suivantes: l'entretien, l'aménagement et l'exploitation de quatre lacs-réservoirs. Grâce à ces derniers qui ont soutenu plus de la moitié du



J'ai souhaité mettre en place des actions qui reposent sur la nécessaire solidarité de l'aval vers l'amont et inversement, dans le but de rapprocher le monde urbain et rural et protéger nos territoires et ses habitants face aux risques d'inondation et de sécheresse.

Patrick Ollier, ancien ministre, maire de Rueil-Malmaison, président de la Métropole du Grand Paris, Président de Seine Grands lacs



débit de la Seine à Paris et plus encore à l'amont, il a pu faire face à la sécheresse en 2022 sans difficulté. Le 1^{er} juillet, le soutien d'étiage 2023 a démarré. Les précipitations et les débits observés à partir du mois de mars ont permis de rattraper les objectifs de gestion, et de poursuivre

le remplissage sur tous les lacs-réservoirs. Ces derniers ont atteint un volume maximum de **773 millions de m³**, soit 96 % de remplissage, le 1^{er} juin. Le volume de remplissage observé est très satisfaisant, et permettra de garantir une bonne capacité de soutien d'étiage. ●



> Lac d'Orient.

Micropolluants : le SEDIF lance un Comité d'experts

Le jeudi 15 juin dernier s'est tenu en visioconférence le premier atelier d'un groupe de travail dédié aux micropolluants. Constitué d'une vingtaine d'acteurs publics de l'eau, de l'assainissement et des milieux aquatiques, les réflexions de ce groupe de travail porteront sur la métrologie, les actions de prévention, les traitements, les études toxicologiques sur les milieux, les organismes et la santé humaine avec un objectif de partage de connaissances et d'expériences. Ce groupe se réunira à minima 2 fois par an.

La ressource en eau est vulnérable vis-à-vis de diverses sources de pollutions industrielles, agricoles ou domestiques qui impactent sa qualité. Ainsi, sous l'effet de l'activité humaine, les cours d'eau et nappes phréatiques contiennent un certain nombre de micropolluants (pesticides et leurs métabolites, résidus médicamenteux, perfluorés, micro et nanoplastiques) et substances jugées pertinentes par l'ANSES.

Dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autosurveillance, le SEDIF réalise environ 400 000 analyses réglementaires par an. En complément, depuis

20 ans, au titre de son programme de recherche & développement (R&D), plus de 200 contaminants ont été recherchés dans la ressource mais aussi dans l'eau produite par les usines du SEDIF afin d'étudier l'efficacité des filières existantes.

Le SEDIF, soucieux de la santé de ses usagers, réalise régulièrement des campagnes d'analyses sur des « substances d'intérêt » pour rechercher la présence, dans la ressource en eau, de molécules qui ne sont pas (encore) réglementées. C'est dans ce cadre qu'il a réalisé en 2022 une campagne d'analyses du chlorothalonil et de ses

métabolites d'une part, et de 52 molécules de la famille des PFAS (incluant les 20 composés considérés comme préoccupants) d'autre part. Les antidiabétiques, perchlorates et contaminants en lien avec la crise sanitaire (paracétamol, antidépresseurs, ...) sont également suivis.

Pour 2023, ce suivi se poursuit et est complété par des campagnes mensuelles sur 48 autres pesticides, dont les métabolites de la chloridazone par exemple. Les micropolluants sont donc plus que jamais au cœur des préoccupations environnementales et sanitaires. ●



Plan micropolluants : Philippe-Marie Lacroix, chargé de mission réduction des micropolluants dans les eaux et les milieux aquatiques à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité au Ministère de la Transition écologique et solidaire, a accepté de répondre à nos questions.

Comment concilier les différentes approches sur les micropolluants ?

Le sujet des micropolluants est au carrefour de plusieurs approches différentes. La plus classique consiste à raisonner par substances ou familles de substances : substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), polychlorobiphényles (PCB), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)... Mais il est aussi devenu courant de développer des approches par effet : phytosanitaire, cancérigène, perturbateurs endocriniens... Enfin, la majorité des restrictions et interdictions passent par les réglementations « produits » : règlements REACH, détergents, médicaments... De son côté, la protection des eaux de surface s'articule autour de 250 substances environ. Articuler entre elles ces différentes approches est complexe, car elles mêlent réglementations nationales et européennes, et elles sont suivies par des services n'ayant pas toujours l'habitude de travailler ensemble.

Quelles sont les orientations pour le nouveau plan micropolluants ?

Le nouveau plan est actuellement en cours de rédaction, et toutes ses orientations n'ont pas encore été totalement actées. À ce stade, **la principale évolution sera la place importante prise par le sujet des microplastiques.**

Quelle est la principale évolution de la Directive eau résiduaire urbaine (DERU) et de la Directive-cadre sur l'eau (DCE) ?

Publiée le 26 octobre 2022 sur le site de la commission européenne, le projet de révision de la directive eau résiduaire urbaine change profondément l'approche sur les micropolluants. La **principale évolution porte sur les moyens de lutte** : alors que jusqu'ici la prévention à la source était privilégiée, la Commission a **introduit l'obligation de traiter les micropolluants** sur toutes les stations de plus de 100 000 équivalents habitants (EH) et/ou (ce point est en négociation) rejetant dans des zones sensibles. Pour financer cette mesure, la Commission propose **l'application du principe pollueur-payeur** sous la forme de la **responsabilité élargie des producteurs** (mécanisme existant déjà dans le monde des déchets) aux principales familles de micropolluants (pour l'heure sont identifiés les **cosmétiques et les médicaments**).

Solidarité Eau : cap sur l'Asie !

Une délégation du SEDIF s'est rendue au Laos, dans la province de Louang Prabang où le Syndicat cofinance la réalisation de trois projets d'eau potable.

Richard Dell'Agnola et Christian Cambon, respectivement Vice-président du SEDIF en charge des Relations Internationales et Solidarité et Président de la commission éponyme, se sont rendus au Laos du 1^{er} au 5 avril 2023 afin de participer à la mise en eau de la station de potabilisation de Thapor, dans la province de Luang Prabang.

Le projet porte sur la création de la station d'eau de Thapor et le réseau de distribution qu'elle alimente. La capacité de traitement est de 500 m³ d'eau par jour et la longueur du réseau de 14 kilomètres. En cours de

finalisation, ce projet se rajoute à deux autres terminés :

- **Le renforcement de la station de potabilisation** de Phone Xay et l'extension de son réseau d'eau. Le service fonctionne sans discontinuer depuis 4 ans déjà.
- **L'extension du réseau d'eau** de Xieng Ngeun vers 3 nouveaux villages. Le chantier a pris fin en 2021.

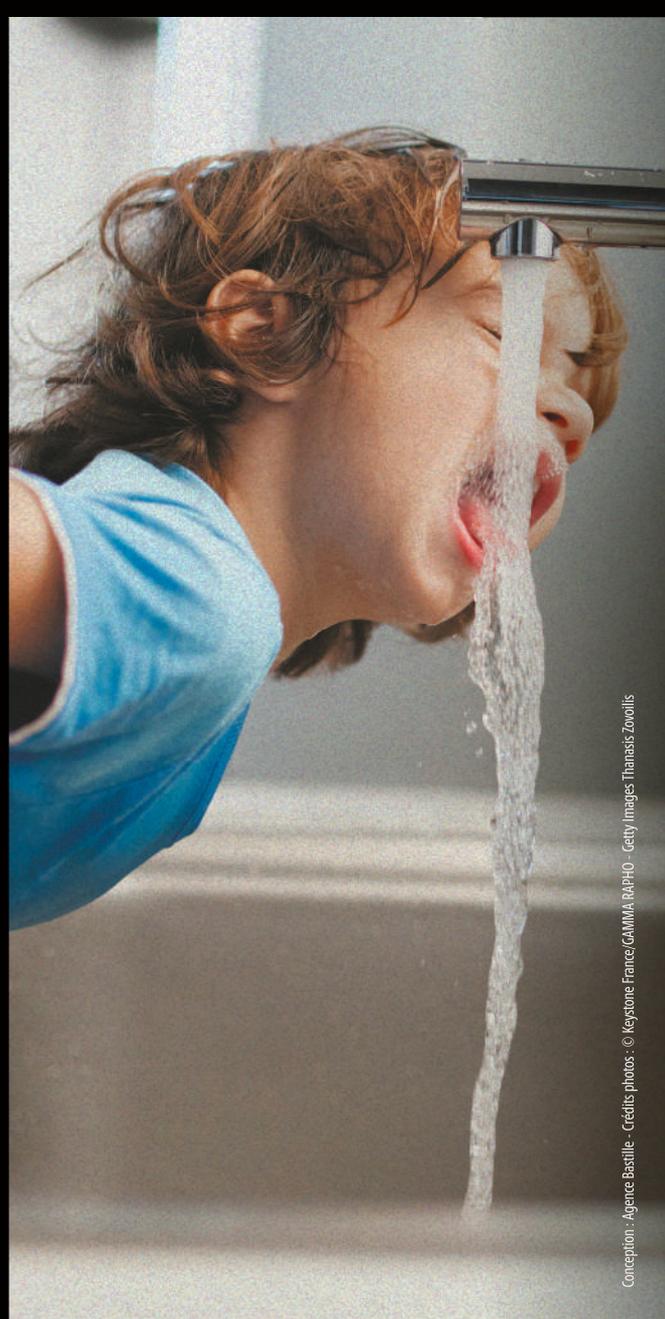
Chacun des trois projets concerne 500 familles – soit 7 500 usagers – qui se raccorderont au service public de l'eau potable que gère la Société des Eaux de Louang Prabang. Elles vont bénéficier d'une eau livrée à

domicile, moyennant 3€ par mois environ.

Le coût total s'élève à 1,1 million d'euros, cofinancé par les autorités provinciales et le SEDIF. Ce dernier a contribué pour 700 000€ via trois subventions attribuées à l'association Gret, un organisme de solidarité internationale spécialiste du service de l'eau potable et implanté au Laos depuis 20 ans. Aussi, la mission aura permis d'identifier un éventuel projet complémentaire qui pourrait s'inscrire dans la coopération entre le SEDIF et la Province de Louang Prabang. ●



> Plus de 500 familles ont désormais accès à l'eau potable grâce à l'action de coopération internationale du Syndicat.



Conception : Agence Bastille - Crédits photos : © Keystone France/GAMMA RAPHO - Getty Images/Thabis Zovolis

100 ans de SEDIF, ÇA CHANGE TOUT.

Il y a des changements si évidents qu'on en oublierait presque qu'ils sont... Une révolution !

L'eau est une ressource vitale et rare dont la distribution est une aventure chaque jour renouvelée. En 100 ans, nous avons rassemblé les moyens de 133 communes d'Île-de-France pour offrir à nos usagers une eau du robinet toujours plus sûre et accessible.

En tant que service public, notre responsabilité nous engage. Aujourd'hui et pour les générations à venir pour relever, ensemble, les défis sanitaires, climatiques et environnementaux de demain.

100ans.sedif.com



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU